

Éditer des contes en langue d'oïl moderne : peut-on se baser sur l'expérience philologique et éditoriale des médiévistes ?

1. Introduction

Nous sommes actuellement en cours d'édition de matériaux folkloriques¹ collectés par un instituteur jurassien suisse, Jules Surdez (1878-1964) originaire du village d'Ocourt, dans le Clos-du-Doubs, et dont la langue maternelle était le dialecte jurassien. Pour rappel, le parler jurassien de Suisse fait partie de la famille des langues d'oïl, contrairement au reste des parlers de la Suisse romande qui sont des dialectes francoprovençaux². Le parler jurassien³ est la continuité du franc-comtois français et se trouve tout à l'Est de la famille des langues d'oïl. Il est cerné au Nord-Est par le germanique (alsacien et suisse alémanique), et par le francoprovençal au Sud.



Légende carte 1 : *Situation des parlers jurassiens dans la Galloromania. En bleu, l'aire oïlique (le jurassien suisse est en bleu foncé). En vert, le francoprovençal.*

- ¹ Parmi toutes les collectes du folkloriste Jules Surdez (chansons, jeux, coutumes, proverbes, histoire locale), nous nous sommes particulièrement intéressée aux contes populaires.
- ² L'avancée de l'oïlique vers l'Est de la Galloromania sur le francoprovençal se passe avant les premiers écrits (entre l'an 1000 et 1200), voir les travaux de Dondaine 1972 et Greule/Kully/Wulf/Zotz 2013 (en particulier les articles de Wulf Müller sur l'abbaye de Grandval et celui d'Andres Kristol sur la « Romania bâloise »).
- ³ Également nommé « franc-comtois de Suisse ».



Légende carte 2: Le canton du Jura est divisé en trois parties politiques, qui correspondent à la plupart des isoglosses : parlars d'Ajoie (aidjolat) en rose, parlars de Delémont (vâdais) en bleu et parlars des Franches-Montagnes (taignon) en jaune. Certaines communes ont été regroupées récemment.

Certains des textes de Jules Surdez ont déjà été édités (Surdez 1942)⁴, souvent en traduction française uniquement et remaniés par leurs éditeurs : Lovis (1984-2000), Montelle (1987, 2010). La Radio Suisse Romande en partenariat avec la Médiathèque de Martigny, en Suisse, ont mis en ligne quelques récits lus par Jules Surdez lui-même (RSR 1952-1992).



Légende image 3: La signature de Jules Surdez.

⁴ Et dans diverses revues difficiles d'accès comme le *Bulletin pédagogique de l'Association des instituteurs catholiques du Jura*.

2. Edition du texte

Il est assez clair pour nous que cette édition de contes doit se rapprocher des éditions de littérature médiévale (surtout des éditeurs de fabliaux et de lais, dont les motifs merveilleux se retrouvent dans ces récits du Jura⁵) plutôt que de celles de littérature moderne. Pourquoi utiliser le modèle des chartistes médiévistes pour des récits recueillis dès la fin du XIXe siècle et non celui des éditeurs de textes en français moderne ? Tout d'abord, le dialecte franc-comtois jurassien est une langue qui n'a pas de norme officielle et dont la graphie francisée n'est pas conséquente, bien qu'historicisée. Il n'y a pas de tradition d'édition pour cette période et la grande majorité des potentiels lecteurs n'ont pas de connaissances de ce parler – et même pour des lecteurs dialectophones, il n'y a la plupart du temps pas de tradition de lecture et d'écriture en « patois⁶ ». Deuxièmement, nous pensons que le rôle des dialectologues est en train de changer. Spécialistes de la linguistique de terrain, ils étudiaient jusque là les patois actuels. Dans une vingtaine d'années, il sera devenu pratiquement impossible de trouver des locuteurs patoisants de langue maternelle. Nous serons donc devenus des « passeurs » de patrimoine⁷, donnant les clés d'accès à un monde totalement disparu, comme le font les médiévistes à l'heure actuelle.

Avant toute chose, il faut penser au public auquel peut s'adresser ce genre d'édition (Roques 1997). Même si elle s'adressait à des non-linguistes (historiens, étudiants, journalistes, amateurs d'histoire du patrimoine et de dialectologie), il nous semble indispensable de préparer ces documents de manière scientifique, avec notes critiques et glossaire conséquent. Pour des contes édités de façon bilingue (francoprovençal-français) et annotés linguistiquement, nous pensons que Jeanjaquet 1908 est un bon modèle. Trop souvent, ce genre de textes spécifiques n'est pas appréhendable par le grand public (utilisation de graphies phonétiques illisibles p.ex.) et il s'en lasse vite. Au contraire, les spécialistes trouvent parfois que le travail de recherche ne va pas assez loin, n'est pas assez « fouillé » (Chambon 2006, Roques 1997). Comment trouver le juste milieu ? Pour Jean Rychner (StN 34: 7), le philologue s'efforce d'établir les textes, de les comprendre lui-même et de fournir les instruments (notes, glossaires, etc.) qui permettront au lecteur de les comprendre, de les apprécier pour eux-mêmes et dans l'histoire (de la littérature, des idées, etc.). C'est un effort de « mise en lumière du passé » (Guyotjeannin / Vielliard 2001-2002, t. I: 18.). Pour une édition scientifique, qui mette en valeur les textes autant pour des historiens et dialectologues que pour des patoisants ou des personnes intéressées par le patrimoine jurassien suisse, il faut respecter les conventions des philologues mais aussi penser à ce que les textes soient faciles d'accès, avec un appareil léger proche des éditions dites « générales ».

⁵ Vincensini (2002).

⁶ Les locuteurs dialectophones suisses nomment communément « patois » leur dialecte franc-comtois sans connotation péjorative.

⁷ Pour une réflexion autour de la notion de « patrimonialisation », nous vous renvoyons à Ciarcia (2006), Diémoz / Reusser-Elzingre (2013 et sous presse).

La traduction en français moderne est inévitable, compte tenu que peu de personnes lisent le franc-comtois (Tuaillon 1979).

Philippe Ménard (1997) pense qu'il est indispensable de choisir un texte complet. La difficulté ici est de savoir ce qui est « complet » dans l'état actuel d'un conte récolté de façon orale⁸, qui dépend de la mémoire et de l'expérience des témoins locuteurs. Un texte est une pensée fixée un jour par l'écriture ;

un état d'une œuvre fixé à un moment donné. Il y a choix, par l'auteur ou par ses représentants, d'une forme dans l'espoir de le rendre ainsi immortel. Ce qu'on édite, c'est un texte, une forme écrite de l'œuvre. Les manuscrits en sont les témoins (Guyotjeannin / Vielliard 2001-2002, t. III, 27).

Cette idée fonctionne aussi pour la littérature orale mouvante. Nous n'avons pas accès au conte originel (pour autant qu'il ait existé, ce dont nous doutons fortement) mais à une forme locale du motif connu, racontée par un locuteur particulier et à un moment donné (en l'occurrence ici récoltée par un folkloriste). Pour notre corpus, la méthode appropriée d'édition semble être la méthode de Joseph Bédier (respect graphique du premier manuscrit puis annotation de l'édition sur la base des manuscrits et des éditions postérieurs). En effet, nous sommes en présence de plusieurs variantes de ces contes réparties dans le temps, mais il s'agit d'un seul copiste. Ces documents originaux sont de l'auteur lui-même (manuscrits autographes), qui les a « remis au propre » après le collectage (on en voit les ratures, les remaniements et les corrections dans les manuscrits) et en font donc des manuscrits apographe, « copie définitive » revue par sa famille, notamment son épouse Marie, originaire du village de Bonfol. En fait, nous nous trouvons au début de la chaîne diachronique, au moment où le transcripteur met de l'oral par écrit, puis se copie lui-même à des intervalles irréguliers, avant d'être repris par d'autres copistes (par oral ou par écrit). Pour Gilles Roques (1997, 151), « Le philologue est avant tout un lecteur qui s'efforce de faciliter aux autres lecteurs l'accès aux textes ». Il faut toujours essayer de « combiner l'agrément du lecteur et l'intérêt de la recherche, savoir à quoi son édition pourra raisonnablement servir, c'est cela aussi le jugement critique de l'éditeur » (Guyotjeannin / Vielliard 2001-2002, t. III, 25). Nous avons donc sélectionné une cinquantaine de contes qui seront présentés de manière bilingue et par thématiques.

⁸ En effet, transmis oralement pendant des siècles, les contes ont subi bien des transformations, ils se présentent à nous, au gré des époques, des conteurs et des régions, sous de nombreuses variantes, sans qu'aucune puisse prétendre représenter le « véritable » conte d'origine, archétype mythique pour chacun des récits (Simonsen 1981 et Bédier 1911).

Lai vouivre ¹	La vouivre
1. Bîn soeuvent, dains le temps ² , on pouéyâit ³	1. Bien souvent, autrefois, on pouvait
2. vouere, lai neût, yure ai lai <i>boquette</i> des <i>fiates</i> ,	2. voir, la nuit, luire à la cime des épicéas,
3. enne petéte chérance qu'on n'ôsâit dren pus ⁴	3. une petite lumière qu'on n'osait pas plus
4. révisé que le soraille, foueche qu'elle ⁵ était	4. regarder que le soleil, tellement
5. vive. C'était l'oeil en pierre d'enne soueche de	5. elle était vive. C'était l'œil en pierre précieuse
6. bête que teniait de lai serpent ⁶ et peus de l'aïye.	6. d'une sorte de bête qui tenait du serpent et
7. Elle virait le cò, cman ⁷ qu'elle voeulâit, po	7. puis de l'aigle. Elle tournait le cou comme elle
8. révisé de tos les chaimps, ai goueche, ai droite,	8. voulait, pour regarder en direction des champs,
9. en aimont, en aivâ.	9. à gauche, à droite, en haut, en bas.
10. Elle pouéyâit ⁸ sâtê, vou ⁹ putôt voulê, d'aivô	10. Elle pouvait sauter, ou plutôt voler, avec ses
11. ses doues âles, d'în bôs ai l'âtre. Elle montaïve	11. deux ailes, d'un arbre à l'autre. Elle montait
12. aimont in bôs, vou bîn en redescendaît ¹⁰ , en	12. en haut d'un arbre, ou bien en redescendant
13. se <i>vôsaint</i> le toué de lai <i>béye</i> . Dains les <i>côtes</i> ,	13. en s'enroulant autour de la tige. Dans les
14. sutot dains lai <i>noi</i> vou tchaidn qu'èl aivâit	14. forêts, surtout dans la neige ou quand il avait
15. pieût, on voyâit ¹¹ vou qu'elle s'était trînné ;	15. plu, on voyait où « qu » elle s'était traîné ;
16. elle creûyaïve cman in petét <i>tairâ</i> . Ceule	16. elle creusait comme un petit fossé. Cette
17. soueche de serpent était enne <i>vouivre</i> . Ces	17. sorte de serpent était une vouivre. Ces
18. bêtes pouéyint trevoichie bîn aise le Doubs en	18. bêtes pouvaient traverser bien facilement le
19. se touérjaint cman des viês de tiêrre.	19. Doubs ² en se tordant comme des vers de terre.
20. Elles se tenînt dains des <i>petchus</i> de	20. Elles se tenaient dans les pertuis ²
21. roeutesches cman les <i>renâids</i> . Elles allaïvnt	21. des rochers comme les renards. Elles allaient
22. boire lai neût dains les <i>bies</i> .	22. boire la nuit dans les biefs ³ .
23. Devaint de boire, de païvu qu'è ne	23. Avant de boire, de peur qu'il ne
24. tchoyêsse ¹² dedains l' <i>âve</i> , elles rôtaïvnt yôte	24. tombe dans l'eau, elles ôtaient leur
25. œil de pierre et peus le bottaïvnt à chaimp	25. œil de pierre précieuse ⁴ et puis le posaient à
26. de lues.	26. côté d'elles.

¹ Sous-titre : *en patois des Bois*. Dans ce manuscrit, JS fait bien garde de transposer le récit en patois des Bois, parler de son témoin (voir ses raturs). Ce manuscrit est conservé à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, noté n°15 du cahier II bis.

² *dains le temps*, locution figée, sens 'autrefois' lexicalisé.

³ Variante donnée par JS : *puait*.

⁴ *dren pus*, Hypothèse : litt. 'de rien plus' > lat. AD REM PLUS. Expression lexicalisée. Butz 1981 : 115 mentionne *ren* utilisé dans le sens de « pas ».

⁵ *foueche qu'elle*, cf. GPSR VII 674 et ss, s.v *force* (sens II loc. et III intensité ou nécessité).

⁶ *lai serpent*, serpent au féminin, particulier à l'ensemble des parlers galloromans.

⁷ *cman qu'elle voeulâit*, sous les graphies *cman*, *cment* et *c' ment*, le morphème de comparaison 'comme' et l'adverbe 'comment' sont confondus. Voir aussi ligne 16. Cf. Butz 1981 : 64, 67, 70, 164, 185.

⁸ Variante donnée par JS : *puait*.

⁹ *vou*, homonymie graphique de 'ou' et 'où'.

¹⁰ JS note puis biffe : *redescendaïve*.

¹¹ JS note puis biffe : *voyâive*.

¹² *qu'è ne tchoyêsse*, subjonctif imparfait. Le témoin patoisant respecte la concordance des temps.

¹ Le Doubs est la rivière qui traverse le Jura (suisse et français). Il est particulièrement important dans les récits des témoins venant du Clos-du-Doubs. Celui-ci est souvent un personnage à part entière. Voir par exemple le conte de *La sirène et la jeune-fille*.

² *les pertuis*, 'les trous'. Voir le glossaire.

³ *les biefs*, 'les ruisseaux', mot vieilli en français standard (TLFi). Voir le glossaire.

⁴ La Vouivre est connue pour porter une escarboucle sur le front d'une grande valeur. Quand elle la pose pour aller boire, c'est le moment de s'en emparer. Richesse mais aussi malheur s'abattent ainsi sur les courageux qui osent tenter de l'approcher, enfermés dans un tonneau planté de clous à l'extérieur pour que la pauvre bête s'empale dessus.

Légende image 4 : Un extrait du manuscrit du conte « *Lai bouère* » (*La cane*), dans lequel nous pouvons repérer des corrections du collecteur (originaire du Clos-du-Doubs) sur la langue du conteur (originaire des Bois).

Avantages et désavantages pour le philologue d'éditer des contes en patois moderne

<i>Avantages</i>	<i>Désavantages</i>
<p>L'enregistrement des locuteurs de langue maternelle est possible, ce que nous n'avons pas pour l'ancien français.</p> <p>Les manuscrits autographes sont prouvés (nous n'avons pas de problèmes de stemmas ni de recherche de l'original).</p> <p>Les informations sur la collecte et le but recherché par l'auteur sont disponibles, nous possédons la correspondance et l'autobiographie du collecteur⁹.</p> <p>La transcription est aisée car l'écriture de l'auteur est très lisible et sa graphie est francisée¹⁰.</p>	<p>Les représentations de la littérature orale font que celle-ci n'est pas forcément considérée comme digne de prestige. L'ancien français écrit est l'ancêtre du français écrit actuel, alors que le franc-comtois est un descendant parallèle de la même famille que le français (langue d'oïl), longtemps considéré comme « français déviant » ou « mauvais français ».</p> <p>Le dialecte franc-comtois n'est pas reconnu comme langue minoritaire mais comme « parler de la famille du français » par la charte européenne des langues minoritaires¹¹.</p> <p>Pas de revendication politique ou culturelle.</p> <p>Les droits d'auteur sont toujours en vigueur (le collecteur, Jules Surdez, étant décédé en 1964). En Suisse, la protection du droit d'auteur prend fin soixante-dix ans après le décès de l'auteur¹².</p>

Certains médiévistes se sont intéressés à éditer des textes folkloriques en dialecte moderne. Ils ont calqué leurs méthodes d'archivistes sur des matériaux plus actuels (Delmas 2012, Marichal 2009, Luyet 1924). En ce qui concerne des éditions de textes en dialecte franc-comtois (Suisse et France), nous renvoyons à Roussey 1894, Rossat 1911-1918, Biérix 1941 (édité par G. Amweg), Garneret 1959, Dondaine 1997 et Daucourt (rééd. 2010 et 2011). Pour de plus anciens textes, voir Marzys / Scheurer / Schüle 2002.

⁹ Rédigée en patois, encore sous forme manuscrite actuellement.

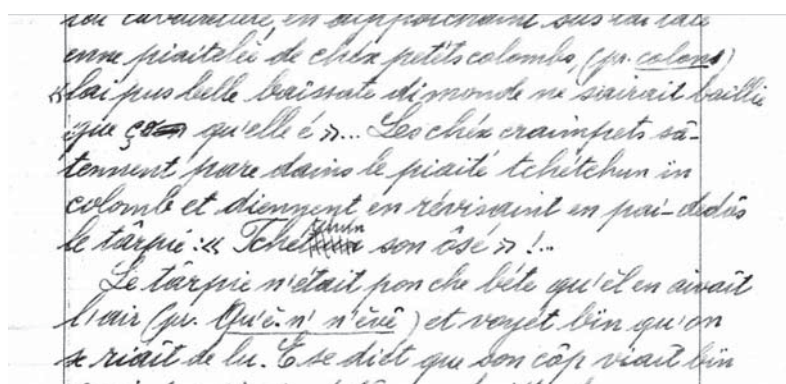
¹⁰ Voir Barbiche / Chatenaï 1990.

¹¹ L'article 2 de la Constitution française de 1958 mentionne que la langue de la République est le français, faisant ainsi du français la seule langue officielle en France. La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires n'a actuellement pas été ratifiée de manière complète par la France. Le processus de ratification s'est interrompu en juin 1999 quand le Conseil Constitutionnel, saisi par Jacques Chirac, alors président de la République, a estimé que cette charte contenait des clauses inconstitutionnelles incompatibles en particulier avec son article 2 (ci-dessus). Voir <<http://www.eblul-france.eu/www/eblul/index.asp>> (lien consulté le 23 septembre 2013). En ce qui concerne la Suisse, le dialecte oilique jurassien n'est pas reconnu comme une langue officielle (ni les autres dialectes galloromans d'ailleurs). Par contre, il est mentionné dans la Constitution du Canton du Jura, qui date de 1977. Cette inscription est plutôt vue par le grand public et les autorités comme une sorte de conservation du lien patrimonial mais en aucun cas il ne s'agit de donner l'impulsion politique et/ou financière à ce que ce parler redevienne la langue de communication quotidienne des Jurassiens.

¹² <<https://www.ige.ch/fr/droit-dauteur.html>> (lien consulté le 23 septembre 2013).

3. Structure de l'édition illustrée par un exemple

Nous nous basons pour notre édition critique sur les remarques de Guyotjeanin/Vielliard 2001-2002 en ce qui concerne les conventions suivies, par exemple les abréviations, les notes et variantes, les signes diacritiques, les dialogues, le respect de la graphie originale, la ponctuation, les citations, etc. La graphie du manuscrit original est respectée dans tous les cas. Les propositions de l'éditeur restent dans l'apparat et non dans le texte. Les problèmes de ponctuation et de signes diacritiques sont moindres puisque Jules Surdez a été formé dans l'orthographe moderne du français. Il n'y a presque pas d'abréviations dans les textes de Surdez, sauf par suspension pour les noms propres. Les notes doivent discuter des leçons divergentes et de la traduction des éditeurs précédents (Surdez, Lovis, Montelle, RSR). C'est un travail minutieux, qui devrait pouvoir donner ses lettres de noblesse au franc-comtois, comme les médiévistes l'ont fait pour les textes plus anciens. La traduction reste aussi littérale que possible en tenant compte du français régional parlé dans la région jurassienne et des particularités linguistiques du dialecte. Celle-ci reste un outil, non une écriture littéraire. Si nécessaire, la traduction en français standard est notée entre parenthèses (par exemple en cas de syntaxe trop différentielle).



Légende image 5: Exemple d'édition de « Lai Vouivre »

Exemple d'un manuscrit conservé à La Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, noté n°2 du cahier I, *Lai Vouivre*. Il s'agit de l'histoire d'un jeune homme pauvre qui parvient à voler le trésor de la Vouivre, être fantastique mi-aigle mi-serpent. Grâce à ce trésor, il parvient à changer de statut dans son village. De valet il devient bourgeois, ce qui va lui être durement reproché.

- A gauche, le document original en graphie régionale dite de « Simon Vatré ». Les notes de la colonne de gauche concernent le manuscrit et la langue (graphie et notes de l'auteur (JS) sur un sens, variantes, noms de lieux etc., et les notes de l'éditrice concernant la langue).
- A droite, la traduction littérale effectuée par l'éditrice. Les notes de la colonne de droite concernent la traduction française, la géographie, l'histoire, le folklore et la littérature.

- En italique, les termes méritant d’après les critères de sélection spécifiques de l’éditrice d’apparaître dans le glossaire de manière plus approfondie que la simple traduction – qui se trouve elle dans la colonne de droite.

L'utilisateur peut aisément retrouver les informations qu'il cherche sur et dans le texte. Ainsi, le document sera mis à disposition en ligne et permettra aux lexicographes de faire une recherche par le terme dialectal voulu ou sa traduction. Un glossaire sélectif permettra d'aller plus loin dans la sémantique des termes choisis. Des chapitres thématiques sont prévus, illustrés de quelques contes chacun (par exemple sur la sorcellerie, la religion catholique, les animaux fantastiques, etc.). Les informations d'aide à la compréhension du texte que l'on appelle « notes de civilisation » (qui peuvent ne pas être transparentes pour le lecteur d'aujourd'hui peu habitué à la pensée populaire sous l'ancien régime, comme la structure de la société, la religion, les interdits, l'architecture rurale, la vie quotidienne, les rites de passage, etc.) se situent en note de bas de page. Celles-ci seront renvoyées dans des *Index* à la fin du volume, dont un bon modèle nous semble être l'édition des œuvres de Chrétien de Troyes chez Gallimard dans la collection de La Pléiade (1994).

- *Index thématique*, dont « l'éditeur doit assumer une part arbitraire » (Guyotjeannin / Viellard 2001-2002, t. 2, 169).
- *Index nominum*, comprenant les noms de lieux, de cours d'eau et de personnages, accompagné d'une carte représentant le paysage jurassien à travers l'imaginaire (Gargantua crée le relief, le diable bâtit des ponts, les grottes sont habitées par des fées, les lieux de sabbat, les fermes et les moulins isolés dans lesquels arrivent les aventures). L'espace créé par ces contes est réel mais parsemé d'imaginaire. Par exemple, en traversant le lac de Neuchâtel, on arrive dans « l'autre monde », celui des êtres merveilleux où la notion du temps n'est pas la même.
- *Index verborum* qui nous semble utile car les verbes franc-comtois sont rarement représentés.

4. Le glossaire

Éditer un glossaire de texte suppose un terrain d'entente entre linguistique, lexicologie, philologie textuelle et littéraire (Möhren 1997, 162, Chambon 2006, 127, Thibault 2006). Les glossaires ont trois fonctions : aider le lecteur à saisir le sens du texte, donner les moyens au lecteur de vraiment pénétrer le texte au travers de l'histoire, de discuter certaines particularités du vocabulaire et des formes verbales, et servir à la lexicographie générale en cours ou en refonte que sont le FEW, le GPSR, le TLFi. Ils apportent des matériaux neufs qui réclament souvent une interprétation. Frankwalt Möhren cite Albert Henry disant que « personne ne peut dire dans quelle mesure il connaît, et ignore, l'ancien français, s'il n'a pas rédigé le glossaire complet d'une œuvre au moins. » Nous pensons que cela vaut aussi pour le franc-comtois du XXe siècle.

D'après Jean-Pierre Chambon et son groupe de recherche (2005, 2006, De Oliveira 2008), la glossairistique est une science complexe qui se rapproche de la lexicographie. Ces spécialistes trouvent que les philologues actuels ne donnent pas toute

l'attention à leur glossaires que ceux-ci mériteraient (certains dans leurs éditions récentes n'en insèrent même pas) et veulent en redorer le blason. En particulier, Chambon veut mettre l'accent sur certains problèmes que les glossairistes ne relèvent pas souvent. En effet, un glossaire n'est pas qu'un index, une suite de termes avec leur traduction. Ce travail consistant à mettre en lumière une langue méconnue, sans longue tradition graphique et littéraire, sans norme officielle et sur le point de disparaître (et de devenir une langue « historique » uniquement écrite comme l'ancien français) nous paraît indispensable. Chambon insiste sur la définition et non sur la simple traduction proposée dans les glossaires actuels, surtout que généralement le mot glossant est polysémique. Ce glossaire apporte donc une petite pièce à la description de la langue franc-comtoise. « Vu les lacunes de notre documentation dans l'histoire du vocabulaire [d'ancien français], il importe que les éditions soient accompagnées de glossaires solides [...]. On les préférera larges mais sélectifs, en tenant compte des variantes » (Roques 1997, 150). Trop souvent, les glossaires accompagnant les textes sont sommaires, voir inexistantes. Nous pensons que le glossaire est une grosse part du travail du philologue et dans ce sens nous rejoignons Chambon (2005). En effet, il ne suffit pas de « gloser » un terme en en donnant une simple traduction, mais une définition précise : « Pour les définitions données, on évitera de trop succomber à la tentation de la pure et simple traduction » (Roques 1997, 151). Par contre il est certain que ce glossaire reste un choix sélectif et subjectif. Nous ne pouvons pas non plus transformer le glossaire en dictionnaire (reprenant la critique faite aux travaux de Jean-Pierre Chambon). Il ne faut pas perdre de vue qu'un glossaire mentionne uniquement des termes présents à l'écrit dans un texte en particulier et non la description de toute une langue. Nous préférons donc faire un glossaire sélectif bien fait qu'un index exhaustif des termes du lexique mais sans références autres que le renvoi au texte. Nous avons décidé de rédiger un glossaire sélectif pour un champ sémantique seulement, le domaine des contes et de leur ancrage local (deux cents mots environ, qui peuvent même être des termes qui paraissent transparents en français puisque la langue jurassienne n'a pas de tradition lexicographique scientifique) et non selon la méthodologie habituelle qui met en exergue un terme intéressant par sa rareté ou son ancienneté (pas très intéressant pour des textes en dialectes modernes).

âve	<p>âve, s.f. [avə]</p> <p>1. "eau, élément liquide". <i>L'Ailombratte feset ai égralé [grêler] les Ciôs-di-Doubs en tapaint l'âve d'enne douve d'aivô enne roueche.</i></p> <p>2. "cours d'eau, rivière". <i>Devaint de boire, de paivu qu'è ne tchoÿesse dedains l'âve, elles [les vouivres] rôtaivînt yôte oeil de pierre.</i></p> <p>GPSR VI 2b eau. TP 236. FEW 25/1 63b s.v. AQUA. Vatré 13 âve. Dondaine Ø.</p> <p>Textes <i>Lai vouivre, L'Ailombratte.</i></p>
bies	<p>bie, s.m. [b'ia]</p> <p>1. "bief, ruisseau, petit cours d'eau". <i>Elles [les vouivres] allavînt boire lai nèût dans les bies.</i></p> <p>2. "canal construit". <i>Elle proÿait nèût ai djoué po son pouere hanne, allaît en viaidje à Bie d'Etôz.</i></p> <p>GPSR II 387 b bief. TP Ø. FEW 1 312 *BEDU. Vatré 21 bie. Dondaine 59 bi.</p> <p>Textes <i>Lai vouivre, Lai vave et le reveniaint.</i></p>
boquatte	<p>boquatte, s.f. [bok'at]</p> <p>"cime d'un arbre, spécialement en parlant d'un conifère et de ce qui a poussé la dernière ou les deux dernières années". <i>Dàs dont, niun ne voyé pus de vouivre en lai boquatte des fiates.</i></p> <p>GPSR II 466b s.v. <i>bòkqt.</i> TP Ø. FEW 15/1, 199a s.v. *BOSK-. Vatré Ø. Dondaine 70 BOKA (m). Fr. rég. Franche-Comté <i>bouquotte</i>, à raj. DRF.</p> <p>Textes <i>Lai vouivre, Tràs sondges, Le noi Pou, Lai fôle des chéx frères.</i></p>
bôs	<p>bôs, s.m. [b'os]</p> <p>1. "bois, petite forêt". <i>Elle s'en allé, d'aivô le craimpet, retrouvê lai rotte des Sairraisîns, dans le bôs de Veindlincoué.</i></p> <p>2. "arbre, en particulier épicéa". <i>Elle montaÿve aimont in bôs, vou bin en redescendaît, en se vôsaint le toué de lai béÿe. Sens non attesté dans la lexicographie.</i></p> <p>GPSR II 456b s.v. <i>bois.</i> TP 204 et 458. FEW 1 447 s.v. *BOSK-. Vatré 24. Dondaine Ø. Textes <i>Lai vouivre, L'Ailombratte.</i></p>
dgenâteche	<p>dgenâteche, Var. graph. <i>djenâteche</i> [dʒ(ə)n'atʃə] (Ajoie) ou dgenouetche [dʒ(ə)n'u:tʃə] (Les Bois), s.f.</p> <p>1. "sorcière, personne à laquelle on attribue des pouvoirs surnaturels et en particulier la faculté d'opérer des maléficés avec l'aide du diable ou de forces malfaisantes". <i>C'è'tait bin enne dgenâteche. Le riga [bourreau] y trovê lai maîrque chus enne de ses tieuches. En y pouÿait enfoncie enne aidieulle dedains sains qu'elle y senteuche ren.</i></p> <p>2. "méchante femme, mégère". <i>C'ment és-te fait po tchoir chus enne âchi bouenne fanne que l'Anna de Dôs-les-Tchèns â yue qu'i seus tchoit, moi, chus enne dgenâteche qu'è tos les défâts ?</i></p> <p>Renvoi onomasiologique à diâlâsse, Sairraisinne</p> <p>Encycl. renvoi au chapitre x sur la sorcellerie dans les contes de JS, à Tappolet (ASTP 1918) et au GPSR.</p> <p>GPSR V2 796b, s.v. <i>djanâtech.</i> TP Ø. FEW 3 67 s.v. DIANA. Vatré 60. Dondaine 156 DINA:TCH.</p> <p>Textes <i>L'Ailombratte, Lai dàinsouse, A saïbbait, Lai dgenouetche de lai Moue, Lai fôle des cîntye l'apchârd, Laiquelle tchoisi ?</i></p>
fiates	<p>fiate [fjat] (Cerneux-Godat) ou fuate, fuatte [fw'at] (Ocourt), s.f.</p> <p>"épicéa, sapin rouge". <i>Niun ne voyé pus de vouivre en lai boquatte des fiates.</i></p> <p><i>Te veux retrouvê ceté-ci coitchie dedàs ç'te petête fuate.</i></p> <p>GPSR VII 494 a, s.v. <i>fîva</i> (avec carte des types en SR), renvoi à <i>fuat</i> et <i>fyêtata</i>. TP Ø. FEW 15/2 123a s.v. FICHTE. Vatré Ø. Dondaine 236 FYOT.</p> <p>Textes <i>Lai Vouivre, Lai montaigne de voirre, L'Ailombratte.</i></p>

Légende image 6 : Extrait de glossaire de texte

La structure d'un article du glossaire accompagnant les textes de Jules Surdez se lit comme suit :

- L'entrée en graphie francisée des textes a été élaborée par Simon Vatré et Jules Surdez, dont la tradition est assez bien installée parmi les écrivains patoisants actuels. Jules Surdez écrit dans cette graphie dès ses premières collectes folkloriques, bien qu'il connaisse la graphie phonétique du GPSR. L'alphabet phonétique international suit entre crochets. La graphie francisée ne permet pas de manière absolue de savoir comment Jules Surdez et ses témoins prononçaient ces contes. Nous faisons donc prononcer nos lemmes et nos textes par un locuteur de langue maternelle d'Ajoie. C'est évidemment la prononciation actuelle et pas forcément celle des témoins de Jules Surdez d'il y a un siècle. On reconstruit l'infinitif des verbes.
- Les variantes graphiques avec le lieu d'origine du témoin si celui-ci diffère du Clos-du-Doubs (variantes qui ne sont pas rattachées à un sens, autrement on les met sous le numéro du sens).
- La catégorie grammaticale.
- Les formes conjuguées des verbes, si elles ont été trouvées dans les textes.

- Le sens 1, dont la définition est reprise au GPSR, à Jules Surdez ou établie par nous à l'aide du TLFi. Nous prêtons attention aux définitions contextuelles, nous n'attribuons pas de sens tiré d'un seul contexte.
- L'exemple. Une citation pour chaque sens est reprise de nos textes. « On sait que les exemples facilitent l'assimilation des définitions ; ils sont aussi un moyen de permettre au lecteur d'exercer rapidement son contrôle » nous dit Jean-Pierre Chambon (2006, 137). L'information sémantique nous semble très importante, même si parfois le sens paraît logique à un francophone. Il peut y avoir de « faux amis » et de toute façon il s'agit ici de décrire une langue qui l'a peu été jusqu'à présent, voire pas du tout pour l'aire géographique qui nous concerne.
- Le sens 2, etc.
- Un renvoi à la documentation lexicographique : GPSR, TP, FEW, Vatré (1947), Dondaine (2002). Ces références permettent de « mettre en relief l'apport propre du glossaire mais aussi certaines imperfections criantes de la lexicographie générale » (Chambon 2006, 138).
- Une partie encyclopédique ou historique concernant un aspect du contage donne un renvoi au chapitre introduisant le conte en question. Nous renvoyons aussi aux termes proches onomasiologiquement.
- Renvoi aux textes.

5. Conclusion

Pour certains aspects abordés mais non développés dans cette contribution, notamment une description plus complète des manuscrits, le lien tissé entre contes populaires et monde médiéval, ainsi que le rôle des « patrimonialisateurs » dans le processus identitaire d'une langue dite « traditionnelle », voir Reusser-Elzingre (à paraître). Ce travail est accompli dans le cadre d'une thèse de doctorat à l'Université de Neuchâtel et est partie prenante d'un projet FNS-Sinergia « Intangible Cultural Heritage : The Midas Touch?¹³ » dirigé par la prof. en anthropologie Ellen Hertz. Nous apportons notre pierre à l'édifice du patrimoine immatériel en tant que dialectologue. Il s'agit d'un vrai travail d'interdisciplinarité portant un regard anthropologique sur l'analyse de la transmission du patrimoine suisse, ainsi qu'un regard de romaniste sur ce que ce genre de texte peut apporter à la sauvegarde de notre héritage culturel. Par cette contribution, nous nous inscrivons dans le modèle des pratiques philologiques médiévales tout en essayant d'apporter un regard nouveau, qui concerne une langue encore vivante bien que peu représentée en linguistique romane. Nous rappelons encore une fois le gigantesque travail¹⁴ effectué par le collecteur, Jules Surdez, sans qui cette richesse culturelle jurassienne se serait tout simplement perdue. Nous contribuons ainsi par ce travail d'édition à la mise en valeur de ce patrimoine suisse, dont la réalité linguistique d'origine devient invisible en cas de traduction française.

¹³ <<https://libra.unine.ch/Projets/1310>> et <<http://www2.unine.ch/cms/lang/fr/pid/8191>>.

¹⁴ Un millier de récits disséminés dans diverses bibliothèques de Suisse.

Références bibliographiques

- Barbiche, Bernard/Chatenet Monique (dir.), 1993. *L'édition des textes anciens. XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France.
- Bédier, Joseph, 1895. *Les fabliaux*, Paris, E. Bouillon.
- Biérix, Antoine, 1941. *La lettre de Bonfol; trad. et ann. de G. Amweg*, Saint-Imier, E. Grossniklaus.
- Butz, Béat, 1981. *Morphosyntax der Mundart von Vermes (Val Terbi)*, Bern, Francke Verlag.
- Chambon, Jean-Pierre, 2005. « Protocole en vue de l'édition de textes occitans des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles », sur le site internet de l'Université de Toulouse - Le Mirail. <http://w3.letmod.univ-tlse2.fr/occitan/Archives/doc/Paris_07.VI.05.pdf>, consulté le 1er octobre 2013.
- Chambon, Jean-Pierre, 2006. « Lexicographie et philologie : réflexions sur les glossaires d'éditions de textes (français médiéval et préclassique, ancien occitan) », *RLR* 70, 123-141.
- Chrétien de Troyes, 1994. *Œuvres complètes*, édité par Daniel Poirion, Paris, Gallimard, coll. La Pléiade.
- Ciarcia, Gaetano, 2006. *La perte durable. Étude sur la notion de patrimoine immatériel*, Paris, Lahic-Mission à l'Ethnologie, coll. Les carnets du Lahic. <http://www.iiac.cnrs.fr/lahic/sites/lahic/IMG/pdf/Ciarcia_perte_durable.pdf>. Consulté le 10 octobre 2013.
- Daucourt, Arthur, 2010. « L'échaippou d'Tieùve = Le lavoir de Coeue : légende jurassienne d'Arthur Daucourt; trad. poi l'Ugène », *Almanach du Jura* 2010, Porrentruy, 165-167.
- Daucourt, Arthur, 2011. « L'monchtre de Frdgiécouët = Le monstre de Frégiécourt : légende jurassienne d'Arthur Daucourt; trad. poi l'Ugène », *Almanach du Jura* 2011, Porrentruy, 173-175.
- De Oliveira, Elodie, 2008. « Le glossaire d'édition : à la croisée de la linguistique et de la critique littéraire ? », Conférence présentée à la séance du 4 décembre 2008 de l'atelier de langue médiévale *Reverdie*. <<http://reverdie.free.fr/site/spip.php?article47>>, consulté le 1^{er} octobre 2013.
- Delmas, Jean, 2012. *Mœurs et coutumes du Rouergue. Vocabulaire des institutions*, Millau, Cercle généalogique du Rouergue.
- Diémoz Federica / Reusser-Elzingre Aurélie, 2013. « Changement de répertoire dans le patrimoine oral du village de Nendaz (Suisse) : une enquête de terrain en dialectologie », *Ethnographiques.org* 26 <<http://www.ethnographiques.org>>.
- Diémoz Federica / Reusser-Elzingre Aurélie, sous presse. « Représentations linguistiques dans deux régions de Suisse romande (Jura et Valais). De la pratique du parler à la mise en patrimoine », in : Isnart Cyril / Bondaz Julien (ed.), *Local vocabularies of Heritage: Variations, Negotiations, transformations. Actes du colloque international de l'Université d'Evora (Portugal), 8-9-10 février 2011*, Evora, Presses de l'Université.
- Dondaine, Colette, 1972. *Les parlers comtois d'oïl*, Bibliothèque française et romane de Strasbourg, Paris, Librairie C. Klincksieck.
- Dondaine, Colette, 1997. *Noëls au patois de Besançon des XVII^e et XVIII^e siècles*. Thise, SNI Jacques et Demontrond.
- Dondaine, Colette, 2002. *Trésor étymologique des mots de la Franche-Comté*, Strasbourg, Bibliothèque de linguistique romane.
- FEW = Wartburg, Walther von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Leipzig/Bonn/Bâle, Teubner/Klopp/Zbinden, 1922-2002 [certains articles de la lettre B sont en cours de réélaboration et sont consultables en ligne <<http://www.atilf.fr/spip.php?article168>>].

- Garneret, Jean, 1959. *Un village comtois : Lantenne : ses coutumes, son patois*, Paris, Les Belles Lettres, Publications de l'Institut de linguistique romane de Lyon vol. 14.
- GPSR = Gauchat, Louis/Jeanjaquet, Jules/Tappolet, Ernst, *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel/Paris, 1924ss.
- Greule, Albrecht / Kully, Rolf Max / Müller, Wulf / Zotz, Thomas (ed.), 2013. *Die Regio Basiliensis von der Antike zum Mittelalter – La région de Bâle et les rives du Rhin de l'Antiquité au Moyen Âge*, Stuttgart, Kohlhammer.
- Guyotjeannin Olivier / Viellard Françoise et al. (dir.), 2001-2002. *Conseils pour l'édition des textes*, comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, Ecole nationale des Chartes, 3 vol.
- Jeanjaquet, Jules, 1908. « I pèsta a Ninnda. La peste à Nendaz. Traditions locales en patois de Haute-Nendaz (Valais) », in: *Bulletin du Glossaire des Patois de la Suisse Romande* 7ème année, Berne, Rédaction du Glossaire, 46-50.
- Lovis, Gilbert (éd.), 1984. *Animaux et contes fantastiques du Jura (de Jules Surdez)*, Porrentruy, Editions du Pré-Carré.
- Lovis, Gilbert, 1982. *Au temps des veillées : essai sur la mentalité paysanne jurassienne 1880-1930*, Develier, ASPRUJ.
- Lovis, Gilbert, 1987. *Contes fantastiques du Jura recueillis par Jules Surdez (1878-1964)*, Bâle, Société Suisses des Traditions Populaires, y compris version patoise sur K7 lue par Djosèt Barotchèt (Radio suisse romande).
- Lovis, Gilbert, 1991. *Vieux contes du Jura recueillis à Ocourt par Jules Surdez*, Patois-Français, Porrentruy, ASPRUJ.
- Lovis, Gilbert, 2000. *Promenades au jardin de la pensée sauvage ou à la découverte des récits traditionnels recueillis dans le Jura par Jules Surdez (1878-1964)*, Delémont, Ed. FARB.
- Luyet, Basile, 1924. *Légendes de Savièse: recueil de contes valaisans publiés dans leur texte original en dialecte de Savièse avec une traduction française*, Bâle, Archives Suisses des Traditions populaires, Tome 24, 167-182.
- Marichal, Willy, 2009. *Traditions légendaires et croyances populaires en Haute Ardenne* (éd. bilingue), Verviers, éd. A l'Enseigne du chat volant.
- Marzys, Zygmunt / Scheurer, Rémy / Schüle, Ernest, 2002. *Documents linguistiques de la Suisse romande, t. I. Documents en langue française antérieurs à la fin du XIVe siècle conservés dans les cantons du Jura et de Berne*, Paris, CNRS Editions.
- Ménard, Philippe, 1997. « Réflexions sur la nouvelle philologie » in : Glessgen, M.-D./Lebsanft, F. (dir.), *Alte und neue Philologie*, Tübingen, De Gruyter, 19-33.
- Möhren, Frankwalt, 1997. « Edition et lexicographie » in : Glessgen, M.-D./Lebsanft, F. (dir.), *Alte und neue Philologie*, Tübingen, De Gruyter, 153-166.
- Montelle Edith / Richard Waldmann, ill. de Béat Brüsch, 2003 [1987]. *Les plus beaux contes de Suisse*, Lausanne, éd. Mondo (avec document sonore).
- Montelle, Edith, 2010. *Danse d'amour : contes érotiques*, Besançon, éd. Grinalbert (document sonore).
- Reusser-Elzingre, Aurélie (à paraître). « Mise en valeur d'un patrimoine dialectal jurassien : pratiques philologiques » in Diémoz Federica/Reusser-Elzingre Aurélie (éd.), *Actes du colloque de Neuchâtel < Le Patrimoine oral : transmission et édition dans l'aire galloromane >, 31 mai au 1er juin 2013*, Université de Neuchâtel.
- Roques, Gilles, 1997. « La critique des éditions de textes », in : Glessgen, M.-D./Lebsanft F. (dir.), *Alte und neue Philologie*, Tübingen, De Gruyter, 145-151.

- Rossat, Arthur, 1911-1918. « Les «Fôles» : contes fantastiques patois recueillis dans le Jura bernois », in: *Archiv für Volkskunde*, Basel, T. 15(1911), 18-43; T. 15(1911), 152-177; T. 16(1912), 113-128; T. 17(1913), 30-51; T. 18(1914), 78-93; T. 19(1915), 2-12; T. 20(1916), 274-283; T. 22(1918), 60-79.
- Roussey, Charles, 1894a. *Contes populaires recueillis à Bournois (canton de l'Isle-sur-le-Doubs, arrondissement de Beaume-les-Dames)*, Société des parlers de France, Paris, H. Welter.
- Roussey, Charles, 1894b. *Glossaire du parler de Bournois (canton de l'Isle-sur-le-Doubs, arrondissement de Beaume-les-Dames)*, Société des parlers de France, Paris, H. Welter.
- RSR = Radio Suisse romande, *Archives des parlers patois de la Suisse romande et des régions voisines* (1952-1992), transcrites, traduites et mises en ligne par la Médiathèque de Martigny <<http://archives.memovs.ch/>> et <http://son.memovs.ch/S024/doc/page_patois.htm>.
- Rychner, Jean, 1962. « Remarques sur les introductions phonétiques aux éditions de textes en ancien français », *StN (Studia Neophilologica)* 34, 6-21.
- Simonsen, Michèle, 1981. *Le conte populaire français*, Paris, PUF.
- Surdez, Jules, 1941-42. « Contes fantastiques du Jura bernois », *Archives suisses des traditions populaires*, Bâle.
- Tableaux phonétiques = Gauchat, Louis/Jeanjaquet, Jules/Tappolet, Ernest, 1925. *Tableaux phonétiques des patois suisses romands. Relevés comparatifs d'environ 500 mots dans 62 patois-types. Publiés avec introduction, notes, carte et répertoires*, Neuchâtel, Paul Attinger.
- Tappolet, Ernest, 1918. « La survivance de «Diana» dans les patois romands », *Schweizerisches Archiv für Volkskunde* 22, pp. 225-231
- Thibault, André, 2006. « Glossairistique et littérature francophone », *RLR* 70, 143-180.
- TLFi = *Trésor de la Langue Française Informatisé*, Centre Nationale de la Recherche Scientifique (CNRS)/Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française (ATILF)/Université Nancy 2 <<http://www.cnrtl.fr/definition>>.
- Tuaille, Gaston, 1981. « Que doit être un glossaire dans une édition d'un texte dialectal accompagné d'une traduction » in: Kremer, Dieter et Niederehe, Hans-Josef (dir.), *Littératures et langues dialectales françaises. Actes du colloque de Trèves du 17 au 19 mai 1979*, Romanistik in Geschichte und Gegenwart, Hamburg, Helmut Buske Verlag, 11-21.
- Vatré, Simon, 1947. *Glossaire des patois de l'Ajoie et des régions avoisinantes*, préface de Jules Surdez, Porrentruy, Société Jurassienne d'Émulation.
- Vincensini, Jean-Jacques, 2000. *Motifs et thèmes du récit médiéval*, Paris, Nathan Université.